Image not found or type unknown

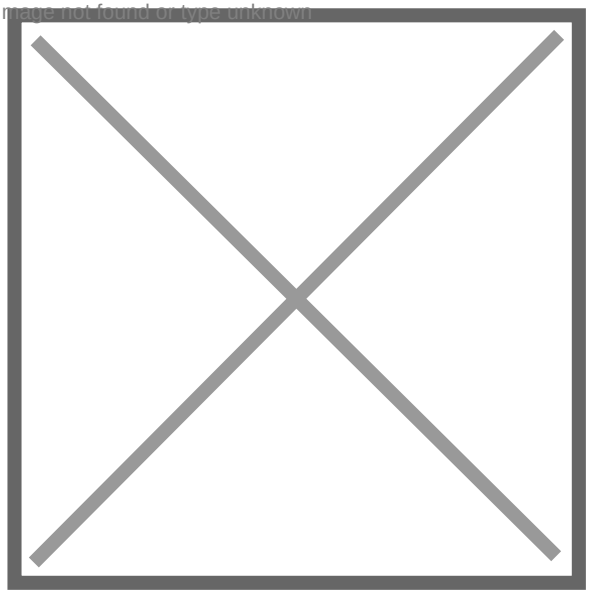

Rendre la voiture achetée et récupérer l'ancienne

Par **question**, le **08/03/2008** à **23:46**

j'ai acheté une voiture à un concessionnaire, récupérée hier. finncement : reprise de mon ancien véhicule + crédit. suite à un pb familial, je souhaite la rendre et récupérer donc mon ancienne voiture. quel est mon droit ? des délais à respecter ? la procédure à suivre ? merci d'avance de votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés